



## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 16° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

### FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL DU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR ET DES CABINETS MINISTÉRIELS

Exercice financier : 2020-2021

Trimestre : juillet-août-septembre 2020

Personnel concerné	Total des frais de déplacement
Personnel du cabinet de la ministre Sonia LeBel	34 513,15 \$
Personnel du cabinet du ministre Christian Dubé	8 471,94 \$
Personnel du cabinet du ministre Éric Caire	7 140,08 \$
Personnel du Secrétariat du Conseil du trésor	15 785,76 \$
Total <sup>1</sup>	65 910,93 \$

<sup>1</sup> Le montant inclut les allocations de séjour et les dépenses associées aux gardes du corps-chauffeurs des ministres.